

# CALENDRIER DE PERCEPTION ET DE REPARTITION DES DROITS DE DIFFUSION AUDIOVISUELLE



Ce calendrier vous permet de connaître les dates de répartition de vos droits, en fonction de la date de diffusion de vos oeuvres et de la date de perception des droits par la SACD auprès de chaque diffuseur. La réglementation prévoit que le délai légal de répartition des droits est au plus tard de 9 mois suivant la fin de l'année de perception des redevances auprès des diffuseurs (au plus tard le 30 septembre de l'année N+1 pour les droits perçus au cours de l'année N), sauf dans les cas où un motif légitime empêche le respect de ce délai, notamment le manque d'information permettant l'identification ou la localisation des auteurs ou de leurs ayants droit (article L. 324-12 du Code de la propriété intellectuelle).

## I - La date de perception des droits auprès des diffuseurs

La ou les date(s) de perception des droits par la SACD est(sont) fixée(s) contractuellement : selon les diffuseurs, les échéances sont bimestrielles, trimestrielles, semestrielles ou annuelles. La perception de la rémunération pour Copie Privée est quant à elle mensuelle. Le tableau ci-dessous indique les dates de perception des droits auprès de chaque diffuseur.

## II - La date de répartition des droits aux auteurs

S'agissant de la plupart des diffuseurs, la SACD répartit les droits dans des délais bien plus courts que le délai légal de 9 mois suivant l'année de leur perception, et ce dans l'intérêt des auteurs.

Ainsi, la répartition des droits perçus auprès des **principaux diffuseurs** intervient dans les **4 mois suivants la perception** (voire le mois même pour certains diffuseurs), ce qui correspond à des **répartitions intervenant**, selon les diffuseurs, **entre 2 à 6 mois après la diffusion** des œuvres. Ces répartitions, au fil de l'eau des perceptions, sont effectuées sur la base d'une valeur minutaire provisoire. En novembre de l'année suivante, la valeur minutaire définitive est fixée et le solde des droits intervient sous la forme d'une répartition complémentaire.

### 1 / Répartition mensuelle : Les chaînes de la TNT, le bouquet Canal +

La répartition des droits perçus auprès de ces diffuseurs est mensuelle. Chaque répartition intervient entre **1 et 4 mois après la perception** des droits et entre **2 et 6 mois après la diffusion** des œuvres.

### 2 / Répartition trimestrielle : Radio France et la plateforme de vidéos gratuites YouTube

Pour Radio France, les répartitions interviennent **par trimestre**, **5 mois après la perception** des droits, et entre **6 et 8 mois après la diffusion** des œuvres.

Pour la plateforme de vidéos gratuites YouTube, les répartitions sont trimestrielles sur la base d'un valeur DPM trimestrielle définitive (Droits pour mille vues). Elles interviennent **le mois suivant la perception des droits** et entre **6 et 9 mois après la diffusion** des œuvres.

### 3 / Répartition semestrielle : Les plateformes de vidéos par abonnement (VADA)

Pour les plateformes de vidéos par abonnement dont le montant de la perception est supérieur à 1 M€ par an, la répartition semestrielle. Les répartitions ont lieu **4 mois après les perceptions** de droits et **6 mois après la diffusion** des œuvres.

### 4 / Répartition annuelle : Les chaînes du câble, du Satellite et Adsl ainsi que les plateformes de vidéos à l'acte (VAD), les plateformes de vidéos par abonnement (VADA) et les plateformes de vidéos gratuites autres que YouTube

Les montants de droits perçus auprès de ces diffuseurs étant peu élevés, la répartition des droits perçus s'effectue **1 seule fois par an**, lorsque la SACD a perçu l'intégralité des droits auprès de chacun de ces diffuseurs. La répartition intervient en moyenne **12 mois après la perception** des droits et **la diffusion** des œuvres, sur la base d'une valeur minutaire définitive.

## 1 / Répartition mensuelle

Période de diffusion Année N		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Solde
TF1	Mois de Perception	Mars Année N		Mai Année N		Juillet Année N		Septembre Année N		Novembre Année N		Janvier Année N+1		De Mars à Décembre Année N+1
	Mois de répartition	Mars Année N	Avril Année N	Mai Année N	Juin Année N	Juillet Année N	Août Année N	Septembre Année N	Octobre Année N	Novembre Année N	Décembre Année N	Janvier Année N+1	Février Année N+1	Novembre Année N+1
FTV F2, F3, F3 Régions, F4, F5, F6	Mois de Perception	Mars Année N		Mai Année N		Juillet Année N		Septembre Année N		Novembre Année N		Janvier Année N+1		Juin Année N+1
	Mois de répartition	Juillet Année N	Août Année N	Septembre Année N	Octobre Année N	Novembre Année N	Décembre Année N	Janvier Année N+1	Février Année N+1	Mars Année N+1	Avril Année N+1	Mai Année N+1	Juin Année N+1	Novembre Année N+1
TMC TFX TF1 Séries Films GULLI	Mois de Perception	Avril Année N			Juillet Année N			Octobre Année N			Janvier Année N+1			Février ou Mars Année N+1
	Mois de répartition	Mars Année N	Avril Année N	Mai Année N	Juin Année N	Juillet Année N	Août Année N	Septembre Année N	Octobre Année N	Novembre Année N	Décembre Année N	Janvier Année N+1	Février Année N+1	Novembre Année N+1
ARTE	Mois de Perception	Mi-Février Année N			Mi-Mai Année N			Mi-Août Année N			Mi-Novembre Année N			
	Mois de répartition	Mai Année N	Juin Année N	Juillet Année N	Août Année N	Septembre Année N	Octobre Année N	Novembre Année N	Décembre Année N	Janvier Année N+1	Février Année N+1	Mars Année N+1	Avril Année N+1	Novembre Année N+1

Période de diffusion Année N	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Solde
---------------------------------	---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------	-------

C+ premium, C+ Décalé, C+ Cinéma, C+ Family, C+ Séries, C+ Sport CB, CSTAR	Mois de Perception	Avril Année N			Juillet Année N			Octobre Année N			Janvier Année N+1			Février ou Mars Année N+1
	Mois de répartition	Juin Année N	Juillet Année N	Août Année N	Septembre Année N	Octobre Année N	Novembre Année N	Décembre Année N	Janvier Année N+1	Février Année N+1	Mars Année N+1	Avril Année N+1	Mai Année N+1	Novembre Année N+1
M6, W9, 6TER NRJ12 Chérie 25 RMC Story	Mois de Perception	Avril Année N			Juillet Année N			Octobre Année N			Janvier Année N+1			Février ou Mars Année N+1
	Mois de répartition	Juillet Année N	Août Année N	Septembre Année N	Octobre Année N	Novembre Année N	Décembre Année N	Janvier Année N+1	Février Année N+1	Mars Année N+1	Avril Année N+1	Mai Année N+1	Juin Année N+1	Novembre Année N+1

## 2 / Répartition trimestrielle

Période de diffusion Année N	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Solde
---------------------------------	---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------	-------

Radio France Nationale Radio France Régionale	Mois de Perception	Avril Année N			Juillet Année N			Octobre Année N			Janvier Année N+1			Janvier Année N+1
	Mois de répartition	Septembre Année N			Décembre Année N			Mars Année N+1			Juin Année N+1			Novembre N+1
Plateforme VOD gratuite  YouTube	Mois de Perception	Août Année N			Novembre Année N			Février Année N+1			Mai Année N+1			
	Mois de répartition	Septembre Année N			Décembre Année N			Mars Année N+1			Juin N+1			

## 3/ Répartition semestrielle

Période de diffusion Année N	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Solde
---------------------------------	---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------	-------

Plateforme VOD par abonnement <i>(Perception à plus de 1 M€ par an)</i>	Mois de Perception	Août Année N						Février Année N+1						
	Mois de répartition	Décembre Année N						Juin Année N+1						

## 4 / Répartition annuelle

Période de diffusion Année N	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Solde
---------------------------------	---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------	-------

Radios Locales privées	Mois de Perception	Entre Avril et Janvier Année N Année N+1												
	Mois de répartition	Août ou Septembre Année N+1												
Chaînes Thématiques  accessibles via les offres de bouquets payants (2)	Mois de Perception	Avril Année N			Juillet Année N			Octobre Année N			Janvier Année N+1			Février ou Mars Année N+1
	Mois de répartition	Entre Juillet et Septembre Année N+1												
	13ème Rue	Boomerang	Ciné FX	Disney Channel	Elle Girl	L'énorme TV	Nickelodéon	Pink	Syfy	Tiji				
	AB1	Canal J	Ciné Polar	Disney Cinéma	Game One	Mangas	Nickelodéon Junior	Piwi+	TCM	Toute l'histoire				
	Action	Cartoon network	Comédie +	Dinsey Junior	Histoire	MCM	Orange Cinéma Séries	RTL 9	Télétoon	Tv Breizh				
	Boing	Ciné +	Equidia	Disney XD	J-One	Mezzo	Paris Première	Série Club	Téva	XXL				

Période de diffusion Année N	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Solde
---------------------------------	---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------	-------

Réseaux de distribution Canalsatellite, FREE, ORANGE, SFR, ...	Mois de Perception	Avril Année N			Juillet Année N			Octobre Année N			Janvier Année N+1			Avril ou Mai Année N+1
	Mois de répartition	Entre Juillet et Septembre Année N+1												
Réseaux de distribution Bouygues Telecom	Mois de Perception	Juin Année N					Novembre Année N					Mai Année N+1		
	Mois de répartition	Entre Juillet et Septembre Année N+1												
Plateformes VOD gratuites autres que YouTube	Mois de Perception	Août Année N			Novembre Année N			Février Année N+1			Mai Année N+1			
	Mois de répartition	Entre Juillet et Septembre Année N+1												
Plateforme VOD à l'acte	Mois de Perception	Juin Année N			Septembre Année N			Décembre Année N			Mars Année N+1			
	Mois de répartition	Août Année N+1												
Plateforme VOD par abonnement <i>(Perception à moins de 1 M€ par an)</i>	Mois de Perception	Août ou Septembre Année N					Février ou Mars Année N+1							
	Mois de répartition	Août Année N+1												
TV5 MONDE	Mois de Perception	Décembre Année N												
	Mois de répartition	Septembre Année N+1												
COPIE FRANCE  Copie privée Audiovisuelle (1)	Mois de Perception	Février Année N	Mars Année N	Avril Année N	Mai Année N	Juin Année N	Juillet Année N	Août Année N	Septembre Année N	Octobre Année N	Novembre Année N	Décembre année N	Janvier Année N+1	
	Mois de répartition	Juin Année N+1												
COPIE FRANCE  Copie privée Sonore (1)	Mois de Perception	Février Année N	Mars Année N	Avril Année N	Mai Année N	Juin Année N	Juillet Année N	Août Année N	Septembre Année N	Octobre Année N	Novembre Année N	Décembre année N	Janvier Année N+1	
	Mois de répartition	Août ou Septembre Année N+1												

(1) La répartition au titre de la Copie Privée s'effectue sur toutes les chaînes de télévision dont l'audience nationale est égale ou supérieure à 1% soit TF1, FRANCE 2, FRANCE 3, FRANCE 4, FRANCE 5, M6, ARTE, CANAL+ PREMIUM, W9, TMC, TFX, NRJ12, GULLI, TF1 Séries Films, 6TER, C8, CSTAR, RMC Story et CHERIE 25 ainsi que sur toutes les chaînes de radio.